

elle a usé, en effet, tant de raisonneurs; elle a traversé tant d'erreurs et de folies, qu'elle peut affronter le long orage actuel, et même Messieurs de l'Académie venant en surcroît. Pour ce redoublement d'efforts, elle n'a pas besoin, que nous sachions, ni de nouvelles armes, ni d'une nouvelle assistance de la part de son divin chef.

Mais pour justifier notre troisième épi-
graphie, que diriez-vous? Car, outre le caractère de légèreté incroyable avec laquelle vous abordez les plus hautes questions; outre votre naïve audace à provoquer la lutte sur ces questions épineuses et délicates, où l'état actuel des esprits; il vous reste encore, Messieurs de l'Académie, dans votre pensée, un troisième caractère, qui joint, à ceux que nous venons d'indiquer, nous a jeté tout d'abord dans l'embarras sur votre compte. En effet, "si dans un état catholique romain, personne," surtout des catholiques comme vous prétendez être "ne s'écarterait jamais des préceptes de sa foi," au point, par exemple, d'affirmer que les mots *autorité, foi et soumission* sont désormais effacés du dictionnaire des peuples; "la question ne serait pas: quel est le meilleur des gouvernements," chose qui vous tracasse, Messieurs, bien à tort, "mais plutôt dans un tel gouvernement," dans le nôtre par conséquent qui a de catholique tout ce qu'il peut raisonnablement avoir dans les temps actuels, et qui du reste n'y gagnerait guère au change, si vos idées avancées, Messieurs, prévalaient malheureusement, "quel besoin y a-t-il d'autres lois" que celles que notre gouvernement actuel, s'améliorant de jour en jour, peut nous donner en conformité avec notre nature catholique?

Ce n'est pas en affirmant simplement que la question que vous élèvez n'a nul rapport avec l'ordre religieux et qu'elle est toute politique, que vous prouverez, suffisamment une thèse si décousue. Car, outre qu'il a été dit avec raison qu'*aujourd'hui de toute chose se trouve la question religieuse*, si la religion, qui est, ne vous en déplaît, la *suprema lex populi*, dans un pays catholique, et non pas, comme vous le croyez, cet engouement d'insurrection démocratique, qui aura son tems comme toutes les modes; si la religion, dis-je, doit intervenir à propos en quelque chose de terrestre, c'est bien dans les principes constitutifs des sociétés politiques, qui ne sont que l'extension et l'agglomération de la société domestique. Or, une famille sans religion, qu'est-ce? Mais n'anticipons point sur vos idées étranges: prenons les telles qu'elles se présentent, non pas dans votre famille en général, la tâche serait trop longue et assez inutile, mais dans l'article seulement que nous venons de lire, et qui porte pour titre:

Pouvoir temporel du Pape.

Si vos idées n'avaient la malheureuse tendance de flatter la partie toute humaine de notre nature; si elles n'étaient enveloppées d'un prestige de raison et d'apropos plus que spirituels; si elles ne s'adressaient spécialement à la jeunesse, si prompt à saisir tout ce qui porte le cachet, faux ou réel du beau, du grand, du glorieux; nous aurions bien tort de vous contredire. Mais les sociétés, comme les individus, ne vivent que par l'intelligence et le cœur. Si vos enseignements inconsidérés égarèrent l'un et l'autre, il est du devoir de tout homme ami de son pays et de ce qui en a fait jusqu'ici la gloire et la splendeur, d'élever la voix contre cette corruption qu'on apporte au cœur et à l'intelligence de ses frères et de ses concitoyens. Or, la religion nourrit l'intelligence de vérités, comme elle nourrit le cœur de sentiments. Soit donc que vous touchiez imprudemment à des questions qui ont un rapport direct avec la religion, soit que vous n'abordiez que celles qui n'ont avec elle qu'une relation mixte, vos idées, si elles sont erronées, et partant, plus ou moins dangereuses, deviennent un aliment malin pour l'intelligence et le cœur de la société où vous vivez. Vous faites l'acte de mauvais citoyens, car dans un pays catholique, tout ce qui tend directement ou indirectement à flatter les intelligences et les cœurs sur les graves questions que vous lievez, en exaltant, au vent de la dispute, est un procédé d'autant plus coupable que les personnes ne vous provoquent. Vous êtes les premiers, vous disant catholiques, à prêcher systématiquement, sans connaître peut-être toute la portée malheureuse de vos paroles, une doctrine toute rationaliste, toute protestante qui se termine, comme l'a dit Bossuet, à soumettre l'Eglise au siècle, la science à l'ignorance, et la foi au magistrat.

Un jour, toute discipline sociale, tout ordre autre que celui que vous rêvez, vous passe sur le dos; et voilà qu'il vous suffit pour ôser faire croire à vos compatriotes qu'ils aussi sont les mêmes vous du bien salutaire que Dieu et la raison ont imposé aux sociétés humaines. De suite, vous faites un peuple canadien souffrant, avili, courbé sous le joug d'un gouvernement détestable et tyrannique; et cependant, après la république, l'ultima thule des amateurs, c'est un gouvernement constitutionnel, c'est à dire, un gouvernement établi dans presque toutes ses parties, fondé sur l'opinion, large en franchises de toutes sortes tout autant que ce rêve d'or, la république, dont le nom seul vous électrise. Voyez: vos joies deviennent inexprimables à la vue de ce qui se passe à Rome. Oh! la république à Rome!... voyez donc s'il n'y a pas là de quoi s'écrier:

"Nous saluons avec enthousiasme cet événement que nous n'hésitons pas à proclamer comme le plus glorieux pour la cause des nations." En effet, le pape maintenant, s'il retourne à Rome, ou l'on veut bien lui garantir sa puissance spirituelle de premier évêque de la chrétienté, aura à vivre sous le bon plaisir de Sierbini et des siens! Ces hommes religieux, qui n'ayant plus sous la main l'auguste pontife, voulaient à l'ignominie son nom, sa parole et ses insignes, auront désormais un respect tout catholique pour sa personne et son autorité! Ils vont sans doute rappeler les Jésuites, entourer de nouveau le Père commun des Fidèles de toutes les institutions indispensables à son ministère universel! Une poignée d'exaltés, d'aventuriers et d'étrangers vont rendre à la Lumière vivante du monde tout son éclat et sa puissance! La papauté, grâce à quelques galiciens et aux repris de justice, va faire encore une fois l'admiration du monde en cimentant, par les b'enfants de son indépendance, la paix universelle. La voilà donc réalisée cette chimère incroyable aux esprits étroits, bigots, intolérants, qui donne enfin, dans son chef, L'Eglise à l'Etat! On avait vu des rois citoyens, nous aurons maintenant des papes bourgeois. La tige non pas à côté, mais sous le bonnet rouge: c'est mieux. Oui, ce que quinze siècles et plus avaient établi avec peine, savoir, l'indépendance politique de la Chaire de Pierre, un avocat de Rome l'a fait en quelques semaines. Et voilà, ô nations, cet événement que nous n'hésitons pas à proclamer glorieux pour votre cause! Treize jeunes républicains de Montréal, en Canada, vous en donnent leur parole. Quelle garantie plus infaillible pourriez-vous désirer? Et leur parole n'est point un vain son, vide de raison et de motifs. C'est en vertu de la démocratie qu'ils jurent votre bonheur futur; car, voyez vous, la démocratie, Dieu l'a mise dans le cœur de tous les hommes comme le sentiment du bien, du bon et du vrai; témoin la conduite belle, bonne et vraie des émeutiers de Paris, de Vienne, de Berlin, de Fribourg et de partout où on veut les laisser faire. Voilà votre cause, nations, du sang, du pillage, des crimes de toute nature, opérés par la lie qui fermentait dans votre sein à cause de votre oubli criminel et national de Dieu et de sa loi imprescriptible. Car, il ne peut s'agir, dans la pensée de nos jeunes démocrates, de cette démocratie chrétienne qui ne remet pas l'autorité sociale, le salut du peuple, la vraie liberté, et tout ce qui s'en suit aux caprices d'une fraction quelconque de citoyens, qui, sous le nom de peuple, par elle usurpé, se croit en droit de tout violer pour mieux paraître sur le chandelier: car au fond de toutes ces régénérations sociales, faites sous le couteau, il n'y a de clair que la passion privée aveuglée, ou déchaînée, par l'ambition, l'orgueil ou l'audace.

Il est vrai que nos jeunes admirateurs ne veulent plus de sang dans ces revirements sociaux, à partir d'aujourd'hui. Dénégation! Si vous ne voulez plus de sang, ni à Rome, ni en Canada, abaissez vos tréteaux de démocrates trop ardens pour un pays régi, dans l'ordre de la Providence et sous la loi jurée solennellement, par des institutions monarchiques. Cessez l'apothéose de votre Homme, telle qu'un soldat saxon l'a faite dans votre Acier, tout à côté de celle que vous décernez à l'embrayon de république que Rome a souffert dans son sein. Quand tous les Saxons du monde viendraient me dire emphatiquement que l'affection pour cet homme, qui a eu certes ses beaux jours et qui les méritait, doit être vaine comme le monde, impérieuse comme la liberté, je n'aurais à croire sur la foi de pareils *scasquipedalia verba* autre chose sinon que, tous les Saxons du monde en sont encore sur les bancs du collège, à y faire, malgré Minerve, des applications merveilleusement appliquées.

UN CANADIEN CATHOLIQUE.

(Continuer.)

DÉCÈS.

En cette ville, samedi le 21 du courant, après quelques heures de maladie, Dame Caliste Fréchet, seconde fille de J. Bie. Fréchet, écrivain, épouse de Olivier Fiset, écrivain, J. P. Elle laisse pour déplorer sa perte un époux inconsolable, et un grand nombre de parents et amis qui la regretteront longtemps. Donné d'un riche caractère elle fut s'attacher l'estime de ceux qui la connurent. Ses funérailles auront lieu demain (mardi) à neuf heures et demie du matin. Ses parents, amis, et les membres de la Société Bienveillante sont priés d'y assister. Le convoi partira de sa demeure, rue St. Stanislas, vis-à-vis la résidence du Rév. Messire McMahon.

ANNONCES.

UNE FILLE Canadienne trouverait à se placer dans une famille, à la Haute-Ville, en s'adressant à ce bureau. Une personne venant de la campagne serait préférée. — 19 mars, 1849.

PLANCHES ET MADRIERS.

A vendre à bas prix!!!
PAR le soussigné Rue du Palais.
P. GINGRAS Junr,
Québec, 11 mars 1848.

UNE CARTE.

Le soussigné est maintenant prêt à recevoir un nombre limité d'élèves à être instruits dans les diverses branches de l'Architecture, de l'Arpentage, et du Génie Civil, conjointement, ou séparément, au gré de l'élève. Le soussigné enseigne aussi, moyennant de toute espèce, Géométrie, mathématiques, Mécanique, etc.
CHS. BAILLARGE,
14 mars 1845, Château St. Louis.

Stations du Jeudi-Saint

Approuvées par Mgr. l'Archevêque de Québec.
PETITE brochure, avec convert imprimé, contenant les prières pour chaque STATION du Jeudi-Saint, à vendre au bureau de ce journal, prix 6 sous. — Grande réduction de prix pour les marchands.
Québec, 7 mars, 1849.

M. ELLISSON,

ARTISTE DAGUERREOTYPISTE.
PREND la liberté d'annoncer au Dames et Messieurs de Québec, qu'il ne restera que quelques jours de plus en cette ville.
Québec, 9 mars 1849.

A LOUER,

DANS la rue St. François, près de la porte NOÛVE, une maison neuve, finie dans le dernier goût, en briques à feu, dans laquelle il y a 11 appartements, grande cave, avec écurie, cour, etc., etc. S'adresser à
LOUIS BILODEAU,
Québec, 14 mars, 1849. No. 1, rue St. Jean.

MAGASIN à LOUER.

ÉTANT la moitié de celui que le soussigné occupe lui-même, possession donnée au premier mai prochain.
W. Le CHEMINANT.
Québec, 14 mars, 1849.

PIÈCE CURIEUSE

d'Horlogerie.

INVENTÉE et exécutée par moi-même. A-t-on l'horlogerie, demeure à St. Roch de Québec, rue St. Joseph.
C'est une horloge-montre à cinq cadrans dont quatre de 4 pieds de diamètre, indiquent l'heure au dessus, et un de 2 pieds de diamètre à l'intérieur, l'horloge suppléant une éclipse quelconque.
Elle sonne à toutes les heures, demi-heures et quarts d'heure, et présente à cette opération par des arts variés; donne le signal de l'Angelus aux heures prescrites; indique le quantième du mois au son de la cloche, et peut donner l'alarme aux quatre coins de la cité d'un quart d'heure. Le mécanisme embrasse une surface de 6 pieds sur 5 et demi, sur une profondeur de 3 pieds et demi; pèse 700 livres, sans inclure le pesant des poids qui s'élève à 850 livres, et celle des neuf chaînes pesant ensemble 80 livres. L'horloge opérera 40 jours sans la monter.
L'exhibition s'en fera prochainement
Québec, 7 mars 1849.

Maison à Louer.

DANS la Rue St. Vallier, faubourg St. Vallier, le bas d'une maison à deux étages, située dans un excellent centre pour le commerce et occupée actuellement comme magasin d'épicerie. L'occupation donnée au 1er mai prochain.
—Aussi—
Deux autres loyers dans le haut de la même maison, s'adresser au bureau de ce journal.
Québec, 16 février, 1849.



LS. LEMIEUX,

RELIEUR,

A TRANSPORTER SON ATELIER DE RELIURE RUE ST. JOSEPH, HAUTE-VILLE, au-dessus de chez M. Rothel, Cordonnier, vis-à-vis chez M. Ls. Bilodeau, marchand Québec, 12 février, 1848.

GALERIE NATIONALE,

DU CANADA.

LES portraits de SA GRANDIÈRE MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL, et L'ON. L. H. L. LAFONTAINE sont maintenant en vente chez le soussigné.
Pour ceux qui achèteront quatre portraits, le prix sera de 1 3
Ceux qui en achèteront 3. 1 6
Ceux qui en achèteront 2. 1 0
Ceux qui en achèteront 1. 2 0
Les portraits de l'abbé O'Reilly et du Dr. W. Nelson, seront les deux suivants qui paraîtront.
Les personnes désireuses de se procurer ces portraits devront s'adresser (trane de port) à Montréal chez
J. M. LAMOTHE.
Rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire-Québec, 5 mars 1849.

Mr. Melt

est prêt à mettre d'accord un nombre limité d'ianos, à Haute-Ville de Québec.
Québec, 12 juin, 1848. Rue St. Joseph

Bâtisses Wolfe

A LOUER.

Le superbe magasin maintenant occupé par M. McGill, sellier, bâtisse Wolf, Rue St. Jean, s'adresser à
F. EVANTUREL,
Avocat.
No. 32, rue St. Louis.
Québec, 2 février 1849.

A LOUER A LA POINTE LEVY,
(En Haut de la côte (à l'Ouest.)

UNE MAISON et DEUX magasins, l'un de 25 sur 50, l'autre de 20 sur 20 pieds, avec jardin, puits et dépendances, dans une excellente place pour le commerce, et propre à une ou deux familles. S'adresser à
ALBERT ANGERS,
Faubourg St. Jean, Rue St. Jean.
Québec, 16 mars 1849.

A LOUER.

PARTIE du Haut d'une maison à deux étages en pierre, située dans la rue St. George, faubourg St. Jean, avec un excellent hangar en brique. Possession donnée au premier de mai. S'adresser sur les lieux, au propriétaire soussigné
PIERRE DROLET,
Québec, 16 février, 1848.

BUREAU DU PRET AUX INCENDIES.

Chambre d'Assemblée, 14 Nov. 1848.
AVIS est par le présent donné qu'une année d'intérêt à raison de quatre par cent sur les débiteurs du Gouvernement liés aux Incendies, le 1er Décembre 1847, écherra le 1er Décembre prochain.

Les intéressés sont requis de déposer le montant de l'intérêt qui sera alors dû, au crédit du Receveur Général, soit dans la Banque de Montréal, soit dans la Banque Britannique en cette Ville, sur quoi le Caisier ou compteur de la Banque leur livrera un certificat en double; l'un de ces certificats devra être présenté au soussigné et les parties retendront l'autre jusqu'à ce que leurs reçus respectifs aient été transmis à ce Bureau par le Receveur Général.
FELIX GLACKEMEYER.

A VENDRE.

700 QUARTS de FLEUR examinée supérieurement, Port Hope Mill Brand.
W. Hamilton,
No. 63, rue St. Pierre,
Québec 15 décembre 1848.

JOHN D. TRIPP.

EN adressant ses remerciements les plus sincères au public et Messieurs de Québec, les informants respectueusement qu'il est maintenant prêt à prendre des pensionnaires pour l'hiver à des conditions raisonnables, et assure ceux qui voudront bien le favoriser, qu'il n'épargnera rien pour leur procurer tout le confort possible.
N. B. Counters et Lunch prêts sous le plus court délai.
Québec, 1 décembre 1848.

A LOUER.

DU 1er MAI prochain, le Magasin No. 1 rue Sous-le-Fort, Basse-Ville.
S'adresser à
P. V. BOUCHARD.
Québec 17 janvier 1849.

Maitre d'Ecole demandé.

On a besoin immédiatement d'un INSTITUTEUR, pour la paroisse de Beaumont, s'adresser à
CHS. LE TELLIER, écrivain.
Beaumont, 19 fév. 1849. Président.

ETUDE DE NOTAIRE.

Le soussigné, tenu depuis quelque temps hors de cette ville à l'honneur d'annoncer qu'il a repris l'exercice de sa profession en son bureau actuel, Rue d'Argillon, porte voisine de M. P. Gauvieux, Architecte faubourg St. Jean.
EUGENE LÉCUYER.
Québec, 12 Janvier 1848.

Cours populaire de Chimie.

A la demande d'un grand nombre de personnes, le soussigné donnera un

COURS POPULAIRE DE CHIMIE

durant lequel seront exposés par une série d'expériences nombreuses et des explications mises à la portée de tout le monde, les faits les plus curieux, les plus utiles et les plus intéressants de cette science.
Le cours consistera en huit ou dix séances qui auront lieu le LUNDI soir, à sept heures et demie.
L'objet du soussigné étant simplement de répandre des connaissances agréables et utiles pour l'ouvrier comme pour l'homme de profession, tout en recouvrant les dépenses inévitables, le prix d'entrée ne sera pour tout le cours que d'UNE PIASTRE (pour un monsieur et une dame,) 15 sous par personne par séance.
Des billets sont déposés au bureau du Canadien et chez le gardien de l'Institut Canadien. Il sera donné avis de l'ouverture du cours.
N. AUBIN.
Québec, 14 février, 1849.

REPertoire NATIONAL.

Ceux qui désirent souscrire doivent s'adresser chez les principaux libraires du Canada, ou à Mr. M. F. VESINA, agent.
Québec, 15 Sept. 1858.

JOSEPH LYONNAIS

LUTHIER.

Rue St. Dominique, vis-à-vis chez Mr. Ers. Vallee, St. Roch.

L'HONNEUR d'informer le public qu'il a ouvert une boutique à l'endroit ci-dessus et qu'il est prêt à accepter toutes sortes d'ouvrages dans son art. Il se charge de la confection et de la réparation des instruments de musique de la manière la plus élégante et aux conditions les plus avantageuses.
Québec 22 Décembre 1848.

John Ryan,

A ses Amis et au Public Canadien.



"NOTRE LIGNE."

JAMES O'CONNELL, Irlandais philanthrope de Québec, ayant mis JOHN RYAN, fondateur de la ligne du Peuple, en état d'acheter le bateau à vapeur *Britania*; et comme la machine de ce bateau dans une coque convenable, avec une chaudière suffisante, produirait un vitesse égale à celle du bateau à vapeur, le *Montréal*, les soussignés sousscrivent les sommes portées vis-à-vis leurs noms respectifs pour aider John Ryan à obtenir une existence au moyen d'une occupation qu'il a suivie pendant un bon nombre d'années.

La dernière partie de ce temps ayant été inutilement dévouée à favoriser le plus bas prix dans le transport des voyageurs et dans le port des lettres qu'il a taché de réduire à deux sous. C'est avec d'autant plus de plaisir que les soussignés aident ainsi John Ryan, qu'il a été privé de la part qu'il avait dans la ligne du Peuple, laquelle il avait plus que qui que ce soit contribué à établir.
Parts \$100 ou scrip, dons, au gré. Ces dernières garanties, si on l'exige, par hypothèque sur la feuille du Bateau.
Québec, 5 mars 1849.

ORGUE.

Un superbe ORGUE à vendre (cinq jeux complets) peut être vu à l'Église Bonsecours (Montréal). Pour plus amples informations, s'adresser à

TOUSSAINT CHERRIER

81 Rue St. Denis

N. B. Toutes lettres adressées à ce sujet au bureau de ce journal, recevra notre attention : Québec, 7 mars 1849.

AUX VOYAGEURS ET AUX PARTIS DE PLAISIR.

MAISON DES DILIGENCES DE ROUGH

ANCIENNE LORETTE.

CE lieu favori des voyageurs, et des parties de la ville, est maintenant entièrement prêt pour leur réception, et on a fait tous les arrangements pour leur commodité. On peut se procurer des diners, goûters, &c. sous le plus court délai. Une table de billard à récemment été ajoutée à l'établissement. La grande chambre de la maison des diligences, avec les appartements environnants, est très-propre pour ces parties de danse. L'établissement étant conduit par mad. ROUGH, elle se fera un plaisir de fournir à sa demande actuelle, aux nombreux amis qui ont donné avec tant de bonté leur approbation à sa conduite de l'hôtel St. Léon, son désir de plaire.
Huites constamment en main.

N. B. Les ordres pour diners, soupers, bals, ou goûters, laissés au bureau de diligence de Rough, rue St. Anne, recevront l'attention immédiate.
rue St. Anne
12 janvier 1849

Rue P. V. BOUCHARD, Rue Sous-le-Fort, Québec, Basse-Ville, Basse-Ville.

OFFRE en vente à ses magasins, rue Sous-le-Fort, Basse-Ville, un assortiment complet de ROBES, BOUTES, telle que Blouses, Calottes, Vestes, Chemises, Calçons, etc., etc., une quantité de Valises et de Portes-Manteaux, etc.

—AVEC—

Un assortiment varié de draps fins et superbes pour nappes et pour manteaux, casimirs, patrons de vestes, casques, casquettes en pelletteries, gants, mitaines, etc.

—AUSSI—

600 paires de souliers d'origine unis et brodés 000 Moutons de Caragette, etc.
Le tout à vendre à bas prix pour de l'argent comptant.
Québec, 20 novembre 1848.

ARCHITECTURE

P. F. Trépanier Architecte et Ingénieur civil, informe respectueusement ses amis et le public en général qu'il a établi son bureau au No. 35, Rue St. Anne, et qu'il est prêt à recevoir tous les ouvrages qu'on voudra bien lui confier dans les différentes branches de l'architecture civile, militaire, navale, hydraulique.
Au surplus, la construction des Bâtisses à de conditions raisonnables.
Haute-Ville de Québec, }
6 novembre, 1848.

LE SOUSSIGNÉ

VENT de recevoir et offre en vente une quantité choisie de BEURRE des Townships.
—Aussi—

Une quantité de lard fumé des Townships de la première qualité.
W. Le CHEMINANT,
No. 4, Rue la Fabrique.
Québec, 12 février, 1849.

Agents etc.

13* Nous prions ceux de nos souscripteurs ou autres personnes, qui voudraient bien se constituer agents pour notre journal dans les paroisses respectives, de vouloir bien nous le faire connaître au plus tôt, afin d'établir des correspondances afin que les abonnés sachent où s'adresser pour payer ou recevoir le journal. Suivent nos différents souscripteurs le journal *Le Peuple* par nos soins, à ceux qui nous fournissent qu'ils ont des abonnés